



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

Territoire
d'émotions
4 saisons

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Volet 3 – « Signature innovation »

Rapport annuel d'activités

1^{er} janvier au 31 décembre 2024

www.mrccharlevoixest.ca

Adopté le 29 avril 2025



MISE EN CONTEXTE

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, le Secrétariat à la Capitale-Nationale (SCN) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ont conclu une entente le 2 août 2022 dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3, afin de mettre sur pied le projet « Signature innovation ». Ainsi, dans le cadre de ladite entente, une somme de 1 264 134 \$ sera investie sur 3 ans par la MRC de Charlevoix-Est grâce aux contributions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la MRC de Charlevoix-Est. Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a délégué à la MRC la gestion d'une somme de 210 689 \$.

Le projet « Signature innovation » vise la réalisation d'un projet concret et innovateur ou d'un ensemble de projets ayant un fil conducteur contribuant à propulser la MRC comme étant avant-gardiste- dans un domaine donné et/ou à mettre davantage en valeur ce qui la caractérise. Chaque MRC possède un élément qui la distingue, sur lequel elle peut forger son identité. Le projet « Signature innovation » constitue pour la MRC une opportunité de développer un secteur dans lequel elle compte se distinguer et de mettre en place des processus ainsi que des initiatives misant sur l'innovation.

OBJECTIFS DE L'ENTENTE

Les objectifs du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation » sont :

- Positionner la MRC comme leader de grands projets d'ensemble venant établir ou consolider son identité territoriale dans le domaine de la transition économique durable;
- Accroître l'activité économique dans le domaine d'intervention retenu;
- Accroître la collaboration entre les MRC et les ministères et organismes présents en région.

Ce rapport présente les activités réalisées grâce à cette entente pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

**ÉTAT DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)
VOLET 3 – « SIGNATURE INNOVATION »
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

REVENUS	RÉEL 2024
Enveloppe disponible du FRR 2023-2024 (incluant ajustement de 26 110 \$)	542 165 \$
Enveloppe reçue du FRR 2024-2025	210 689 \$
Contribution de la MRC (monétaire)	41 886 \$
Contribution de la MRC (ressources humaines et matérielles)	35 000 \$
Total des revenus	829 740 \$

DÉPENSES ADMISSIBLES

Dépenses liées à la planification de projets	39 509 \$
Dépenses liées à la réalisation de projets	405 423 \$
Frais d'administration	37 377 \$
Total des dépenses admissibles	482 309 \$

SOMMAIRE

Enveloppe financière disponible	829 740 \$
Dépenses admissibles	482 309 \$
Fonds disponibles pour l'année subséquente	347 431 \$

Le solde disponible de l'enveloppe 2024-2025 au montant de 347 431 \$ sera investi d'ici la fin de l'entente.

DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE PROJETS

Le rôle de l'agente responsable du volet « Signature innovation » consiste en l'accompagnement du comité directeur dans la réalisation des objectifs de l'entente. L'agente a comme fonction d'accompagner des entreprises afin de répondre aux enjeux actuels de l'industrie touristique de façon innovante, de mettre en place et de coordonner un fonds pour soutenir les entreprises et les organisations afin d'accentuer l'implantation de l'innovation en tourisme dans la MRC. Elle doit également favoriser le déplacement durable vers les attraits touristiques éloignés, tout en travaillant en collaboration avec Tourisme Charlevoix pour favoriser les maillages entre les entreprises sur le territoire (main-d'œuvre et ressources matérielles) et de concert avec Tourisme Charlevoix pour aider les entreprises à consolider l'offre touristique quatre saisons sur le territoire.

Le tableau ci-dessous démontre les dépenses liées à la planification de projets pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Description	Montant
Salaire et avantages sociaux de l'agente	39 509 \$
Total	39 509 \$

DÉPENSES LIÉES AUX FRAIS D'ADMINISTRATION

Le tableau suivant démontre les dépenses liées aux frais d'administration pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Description	Montant
Salaires et avantages sociaux	31 000 \$
Communication signature	2 242 \$
Déplacement et formation	135 \$
Location d'espace de bureau	2 000 \$
Téléphone, Internet et poste	2 000 \$
Total	37 377 \$

DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS

Le tableau suivant démontre les dépenses liées à la réalisation de projets pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Nom du bénéficiaire	Description du projet	Montant
Événements Harricana	Création d'une première station de course en sentiers au Québec.	150 000 \$
MRC de Charlevoix-Est	Réalisation de l'événement Vocation double.	8 000 \$
VLAD	Acquisition d'équipements et des actifs permettant le démarrage de l'entreprise.	37 500 \$
Domaine du Lac Brouillard	Diversification des activités de villégiature en étalant sur quatre saisons.	39 600 \$
Héritage Murray Bay	Diversification saisonnière et de développement du site.	150 000 \$
Navette estivale	Offre de navette estivale vers les attraits de plein air.	10 323 \$
Navette hivernale	Offre de navette hivernale vers le Mont Grand-Fonds.	10 000 \$
Total		405 423 \$

CONCLUSION

Grâce au soutien financier gouvernemental du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation », la MRC de Charlevoix-Est peut mettre en œuvre des actions et des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de ses compétences.

Ce rapport d'activités du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 3 – « Signature innovation » de la MRC de Charlevoix-Est a été présenté et adopté par le conseil des maires le 29 avril 2025, document qui est disponible pour les citoyens et citoyennes notamment par l'entremise du site Internet de la MRC (www.mrccharlevoixest.ca).